

Ouverture des commerces le dimanche

Réponses à **10**

fausses affirmations

1/ Ces ouvertures favoriseraient l'emploi et l'économie !

Les conditions d'emploi dans ce secteur professionnel sont largement précaires et dégradées (bas salaires, temps partiels, flexibilité des horaires, pas de week-end de 2 jours, travail des jours fériés, polyvalence, souffrance au travail...). C'est la précarité de l'emploi qui contraint à accepter les heures proposées et non une pseudo liberté. Nous connaissons les arguments sur les majorations de salaires. Notre organisation syndicale considère que c'est une revalorisation du pouvoir d'achat et des salaires dont les salariés ont besoin. En ces temps de crise financière et de baisse du pouvoir d'achat, sans augmentation des revenus, le travail du dimanche ne servira pas de levier à la relance de la consommation et de l'économie !

2/ Pourquoi empêcher les salariés de travailler les dimanches sur la base du volontariat ?

Le volontariat n'existe pas en réalité, le contrat de travail soumettant les salariés à la subordination envers les employeurs. Le salarié travaille toujours à la demande de l'employeur, pas le contraire. Des travailleurs qui veulent travailler le dimanche contre les syndicats qui ne le veulent pas ? Rien de nouveau, il y a toujours eu de la concurrence entre salariés, entre ceux qui peuvent trouver un intérêt à court terme contre l'intérêt général à long terme.

3/ Les commerçants sont eux aussi attachés au repos dominical, leur demande est modeste car elle ne concerne que deux dimanches en fin d'année !

En 2004 : passage de 3 à 5 dérogations possibles dans le code du travail, en 2008 : tentative de passer à 10 dérogations possibles. Et cela, toujours dans le cadre de « l'exception ». C'est bien une généralisation qui est en jeu pour les salariés des commerces mais aussi pour le reste du salariat (salariés du nettoyage, de la sécurité, des banques, des gardes d'enfants...). Le dimanche pourrait ainsi devenir un jour comme un autre sans compensation.



4/ Le refus des syndicats est une position dogmatique !

La position de la CGT repose sur un raisonnement économique et social différent de celui des commerçants. Elle s'appuie sur les aspirations des salariés et s'inscrit dans le long terme.

« Depuis sa création, le syndicalisme a joué un rôle déterminant dans la conquête de garanties sociales qui ont contribué à changer la condition humaine. [...] La CGT contribue à la construction d'une société solidaire, démocratique, de justice, d'égalité et de liberté qui réponde aux besoins et à l'épanouissement individuel et collectif des hommes et des femmes. »

5/ Les salariés sont otages des positions syndicales !

A l'issue des nouvelles règles en matière de représentativité syndicale, les salariés des Commerces et Services ainsi que les salariés des très petites entreprises ont placé la CGT en tête des organisations de salariés pour les représenter (2012-2013).

A Nantes, lors de la dernière consultation effectuée des salariés des commerces et de la clientèle, la CGT recueillait PLUS DE 800 SIGNATURES EN 10 JOURS contre l'ouverture des commerces deux dimanches en fin d'année et cela recouvrait plus de 130 MAGASINS NANTAIS !!!

6/ Le bonheur passerait par la consommation !

La campagne orchestrée par le patronat du commerce pour l'ouverture des commerces le dimanche vise non seulement à dégrader les conditions de travail et d'existence des salariés mais elle entraîne aussi une dégradation de la qualité de vie des consommateurs.

Aller dans les commerces le dimanche contribue fortement à faire disparaître le dimanche comme jour privilégié pour la vie associative, sportive et culturelle. Les enfants sont-ils plus heureux à piétiner dans les magasins le dimanche qu'à faire du sport, à se balader à la plage, en forêt ? NON.

7/ Les étudiants sont contents de travailler le dimanche !

Les étudiants sont souvent obligés de travailler à temps partiel le week-end pour financer leurs études, et cette contrainte ne favorise pas la réussite scolaire. La CGT revendique une allocation d'autonomie pour financer l'activité étudiante.

8/ Tous les commerçants veulent ouvrir le dimanche !

Ce sont surtout les groupes qui influent pour faire évoluer la loi dans leur intérêt, les petits commerçants et artisans n'ont pas tous forcément envie d'ouvrir mais ils sont obligés de suivre .

9/ L'évolution de la société et des modes de vie nécessite ces ouvertures le dimanche !

Les salariés manqueraient de temps pour faire leurs courses ? Non, ce sont plutôt les nouvelles ouvertures qui entraînent un bouleversement de nos habitudes. L'étude du Crédoc de 2008 montre que ce sont les consommateurs les moins contraints au niveau du temps qui profitent le plus de l'ouverture des magasins le dimanche.

10/ Si l'on fait ses courses le dimanche, c'est qu'on est pour le travail le dimanche !

Non 94 % des français ne sont pas favorables à travailler le dimanche ! Alors soyons un peu solidaires !!! Si on est heureux de ne pas travailler le dimanche, agissons en conséquence, en consommateurs responsables et boycottons les magasins le dimanche !



Rejoignez la CGT

Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite prendre contact
 me syndiquer

NOM : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Localité :

Tél. : Fax :

e-mail :

Entreprise :

Secteur d'activité :

Localité :

A renvoyer à la CGT



Union Départementale CGT 44

Maison des Syndicats
1 pl de la Gare de l'Etat - C.P. n° 1
44276 Nantes cedex 2
Tél. : 02 28 08 29 80 - udcgt44@cgt44.com

Union Locale NANTES

Maison des Syndicats
1 pl de la Gare de l'Etat - C.P. n° 1
44276 Nantes cedex 2
Tél. : 02 28 08 29 70
union-locale@cgt-nantes.com

Union Locale SUD-LOIRE

16 rue Monnier - 44400 Rezé
Tél. : 02 40 84 34 89 - ulcgtreze@wanadoo.fr

Union Locale BASSE-LOIRE

pl des 12 Femmes en Colère - 44220 Couëron
Tél. : 02 40 86 21 43 - ulcgtbasseloire@gmail.com

Union Locale CARQUEFOU

Impasse de la Hache - 44470 Carquefou
Tél. : 02 40 30 32 45 - Fax : 02 51 13 59 44
ul.cgt.carquefou@wanadoo.fr

Union Locale ST-HERBLAIN

42 rue de la Dutée
44800 Saint-Herblain
Tél. : 02 40 92 15 63
cgt.ul.stherblain@wanadoo.fr

Union Locale CHATEAUBRIANT

1 rue de la Gare
44110 Chateaubriant
Tél. : 02 40 81 04 82
cgt.chateaubriant.44@sfr.fr

Union Locale ANCENIS

Espace Corail - 30 rue Francis Robert
44150 Ancenis
Tél. : 02 40 96 07 09
ulcgtancenis@orange.fr

Union Locale ST NAZAIRE

Maison des Syndicats - 4 rue Marceau
44600 Saint-Nazaire
Tél. : 02 40 22 23 21
secretariat.cgt.saint-nazaire@wanadoo.fr

Union Locale BLAIN

1 rue de la Prée - 44130 Blain
06 75 44 18 96 - ulcgtblain@gmail.com

Union Locale PAIMBOEUF

Centre Assoc. Pergaud
2 place de l'Eglise - 44560 Paimboeuf
Tél. 09 60 42 20 78 - Fax 02 40 27 60 44
ul-cgt44560@orange.fr

Union Locale CLISSON

1 rue des Filatures
44190 Clisson
Tél. : 02 28 01 84 41 - 06 40 21 71 39
unionlocalecgtclisson@orange.fr